

Capital Artistic – Conditions of Sale / Conditions de Vente

1. Object / Objet

These terms govern the sale of artworks on Capital Artistic. By confirming a purchase, the buyer accepts these conditions.

Ces conditions définissent les règles applicables aux ventes d'œuvres proposées sur Capital Artistic. En confirmant un achat, l'acheteur accepte ces conditions.

2. Description of Artworks / Description des œuvres

Descriptions and images are indicative only. All works are verified and accompanied by a Capital Artistic authenticity warranty. Dimensions and colours may vary slightly depending on screens or photos.

Les descriptions et visuels sont fournis à titre indicatif. Chaque œuvre est vérifiée et accompagnée d'une garantie d'authenticité Capital Artistic. Les dimensions et couleurs peuvent varier légèrement selon les supports.

3. Prices and Commissions / Prix et commissions

The price shown is the artwork base price. Additional fees (Capital Artistic commission, VAT, customs, transport) may apply. Buyers can use our cost simulator to know the total estimated amount.

Le prix affiché correspond au prix de base de l'œuvre. Des frais supplémentaires (commission Capital Artistic, TVA, douanes, transport) peuvent s'appliquer. L'acheteur peut utiliser notre simulateur de coût pour connaître le montant total estimatif.

4. Payment / Paiement

Payment must be made in full before delivery. Accepted methods: bank transfer, credit card, secure online payments. In case of non-payment, Capital Artistic reserves the right to cancel the sale.

Le paiement doit être effectué en totalité avant expédition. Moyens acceptés : virement bancaire, carte bancaire, solutions de paiement en ligne sécurisées. En cas de non-paiement, Capital Artistic se réserve le droit d'annuler la vente.

5. Transfer of Ownership and Risk / Transfert de propriété et risques

Ownership passes only after full payment. Risks (transport, customs) transfer to the buyer once the work is shipped.

La propriété est transférée uniquement après paiement intégral. Les risques (transport, douanes) sont transférés à l'acheteur au moment de l'expédition.

6. Delivery and Customs / Livraison et douanes

Capital Artistic can arrange shipping upon request. Customs duties, VAT, and local taxes remain the buyer's responsibility. Certain works may be subject to export/import restrictions.

Capital Artistic peut organiser le transport sur demande. Les droits de douane, TVA et taxes locales restent à la charge de l'acheteur. Certaines œuvres peuvent être soumises à des restrictions d'export/import.

7. Authenticity Warranty / Garantie d'authenticité

All artworks are covered by a 5-year authenticity warranty. Any dispute must be supported by two independent expert opinions. Refund is limited to the original purchase price.

Toutes les œuvres bénéficient d'une garantie d'authenticité de 5 ans. En cas de contestation, l'acheteur doit fournir deux expertises indépendantes reconnues. Le remboursement est limité au prix d'achat initial.

8. Governing Law / Droit applicable

Sales are governed by French law. Disputes fall under the jurisdiction of the courts of Paris.

Les ventes sont régies par le droit français. Tout litige sera soumis à la juridiction compétente des tribunaux de Paris.

9. Data Protection / Protection des données

Capital Artistic complies with data protection laws (GDPR). Personal information is used only for order processing and is never shared without consent.

Capital Artistic respecte la législation sur la protection des données (RGPD). Les informations personnelles sont utilisées uniquement pour le traitement des ventes et ne sont pas partagées sans consentement.